

# Riecinfos

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE RIEC-SUR-BÉLON • SEPTEMBRE 2024  
LIZHER-KELAOUÏÑ KUMUN RIEG • GWENGOLO 2024



**DOSSIER**

## TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU PORT DE ROSBRAS

-> Page 2

### JOURNÉE DU PATRIMOINE

Cette année, les journées du patrimoine sont consacrées à l'école de voile de Rosbras.

Pendant de nombreuses décennies, cette école a permis aux jeunes du territoire de s'initier à la voile.

L'exposition d'une soixantaine de photos retrace la vie de ce centre nautique qui anima le port de Rosbras.





## DOSSIER

# TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU PORT DE ROSBRAS

Le Quai et la Cale de Rosbras vont faire l'objet d'importants travaux de consolidation à partir de cet automne pour une période de 6 mois.

Depuis de nombreuses années, le quai, qui a été érigé au XIX<sup>ème</sup> siècle, laisse progressivement s'infiltrer l'eau entre ses pierres ce qui favorise l'évacuation des sédiments et des matériaux de remblais rendant la structure plus fragile au risque, à terme, d'un affaissement de l'ouvrage.

Du côté de l'ancienne cale, ce phénomène est moins important mais des affaissements et des déchaussements de pierres ont été constatés ce qui pose également un risque pour la sécurité des plaisanciers et des usagers.

L'entreprise MARC SA, attributaire du marché public, interviendra sur les ouvrages à partir du début du mois de novembre pour réaliser les travaux. Le coût de l'opération est chiffré à 671 000€ HT.

## FINANCEMENTS

En incluant l'ensemble des frais annexe de l'opération (maîtrise d'œuvre, contrôle technique, aléas, TVA ) celle-ci se chiffre à environ 920 000€ TTC.

Le financement est assurée par le budget de la commune mais également par celui du port. Ce dernier participe en prenant en charge la moitié de l'emprunt de 500 000 € contracté pour assurer les travaux. Des subventions sont attendues pour aider le projet et notamment 100 000€ de Quimperlé Communauté, 110 000€ du Conseil Départemental, et 50 000€ de la part de l'Etat.

## CIRCULATION

Durant la période des travaux, la circulation automobile sera interdite sur le port de Rosbras par mesure de sécurité. L'accès piéton sera préservé mais avec des contraintes plus ou moins fortes selon l'évolution du chantier.

Les plaisanciers qui utilisent le port pour la sortie de l'eau d'hivernage de leur navire sont par ailleurs invités à le faire au plus tard à la mi-octobre. Après cette date ils devront contacter l'agent du port pour organiser le transfert des bateaux.

## TRAVAUX

L'eau, par le phénomène de marée, a progressivement emporté les matériaux de l'assise du quai. Les travaux vont consister à reprendre l'ensemble de la structure de celui-ci. Une palplanche, sorte d'énorme plaque de métal, va être enfoncée par battage dans l'asphalte à environ deux mètres du bord du quai pour créer une barrière de support de l'ouvrage. Une fois celle-ci posée et amarrée à l'aide de tiges métalliques (tirefonds) au granit situé en profondeur, le mur du quai sera déconstruit jusqu'à sa base. Les fondations vont être coulées puis le mur reconstruit à l'aide de béton et des pierres d'origine selon l'état de celles-ci.

Pour la cale les opérations sont plus légères. Les pierres de couronnement seront déposées et un rejointement complet des surfaces sera réalisé pour assurer la tenue dans le temps.

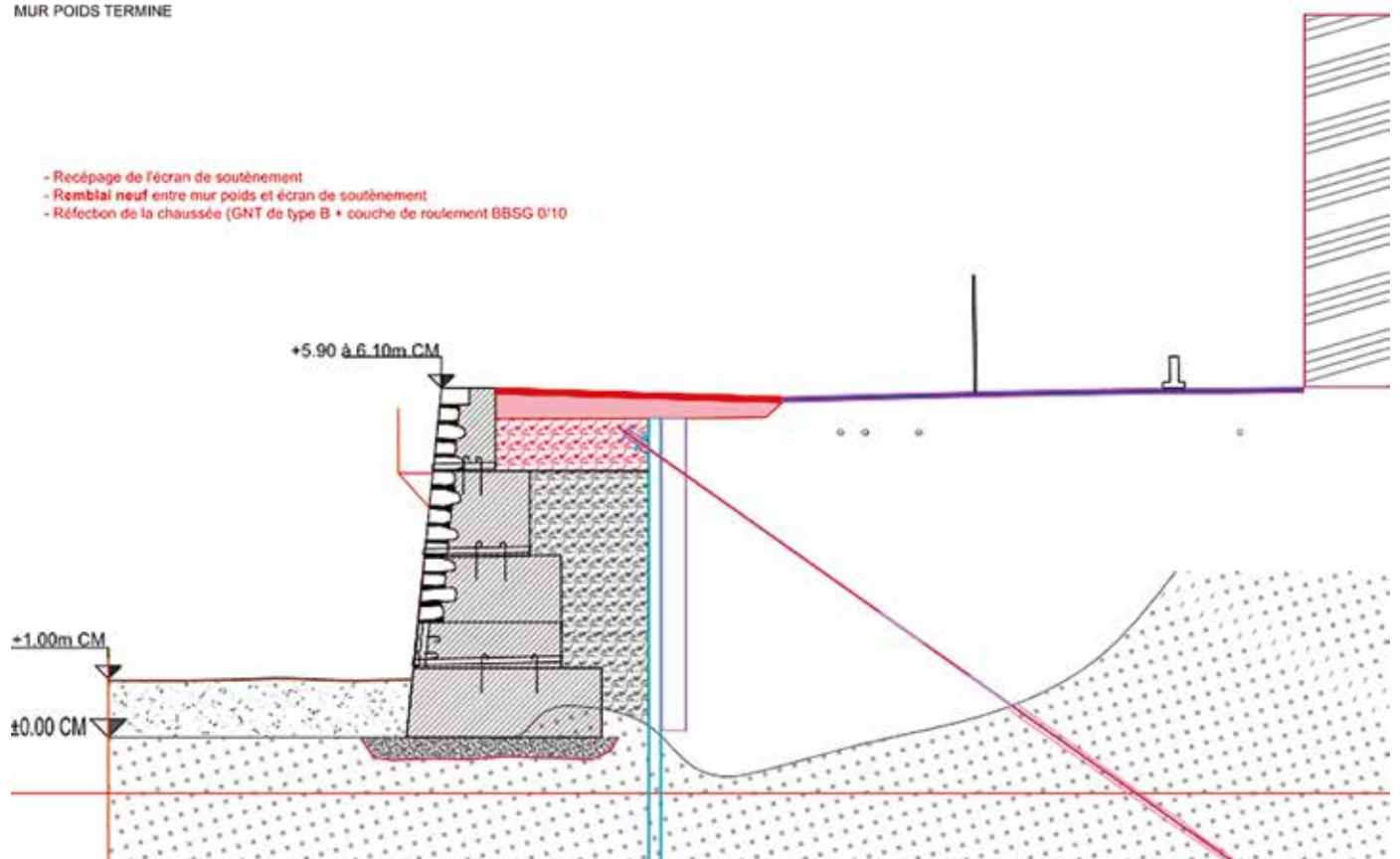
## LE CALENDRIER

La phase de travaux va débuter au début du mois de novembre pour s'achever à la fin du mois d'avril 2025 sous réserve évidemment de mauvaises surprises en cours de chantier. En totalité, ce sont six mois qui sont nécessaires pour réaliser ces travaux qui dépendent aussi des grandes marées. Les horaires de travail seront adaptées en fonction des marées en particulier pour les travaux de fondation et la mises en place de digues provisoires ou batardeaux.

**Quelques illustrations des dégâts visibles du quai et de la cale :** déchaussements de pierres, déformation du mûr... Restent invisibles les dégâts intérieurs au quai constatés par forages.



MUR POIDS TERMINE



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2023 la commune a mis en place une permanence estivale sur le Port de Rosbras sur les mois de Juillet et Août. De 09H00 à 11H00, 7 jours sur 7, un agent du port est présent pour accueillir, informer et répondre aux interrogations des plaisanciers.

L'agent portuaire est chargé de la gestion des quelques 300 emplacements de mouillage des ports de Rosbras et du Bélon, ainsi que des zones intermédiaires de Goulet Riec et Coat Melen. Son

rôle s'étend de l'information aux usagers jusqu'à l'intervention technique sur les infrastructures (lignes, bouées, entremises) durant la basse saison.

Nous inaugurons cet été un nouvel équipement au port. Il s'agit du ponton d'amarrage à sec du bateau de service. Ce petit équipement, installé par le chantier naval de Riec permet de maintenir hors de l'eau la coque du semi-rigide de la commune afin de garantir sa longévité.

## L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'ATTENTE ET LE RENOUELEMENT DE MOUILLAGE

L'année 2024 est marquée par l'évolution de la pratique concernant le renouvellement de mouillage. Les plaisanciers qui disposent d'un mouillage permanent ne sont plus concernés par la complétude d'une demande de renouvellement de mouillage dans le cas où le bateau enregistré reste le même. Toutefois la fourniture d'un justificatif d'assurance reste de mise une fois par an auprès du service portuaire.

L'inscription sur la liste d'attente pour obtenir un mouillage permanent est accessible sur le site internet de la Mairie. L'inscription doit être renouvelée tous les ans pour être valable. Depuis 2023 l'inscription sur la liste est facturée 15€ par an.



### RAPPEL DE COURTOISIE

Le port est à usage de tous et il est important de respecter les zones dédiées au stationnement et de ne pas empiéter sur la zone de manœuvre pour permettre les mises à l'eau et les sorties d'eau. Deux zones de stationnement sont présentes en amont de la descente vers le port. La première rue des Voiliers et la seconde en tournant à gauche avant de s'engager sur le port direction Goulet Riec. Ces zones sont indiquées par une signalisation routière. Un accès piéton depuis ces stationnements permet de rejoindre le port en sécurité.

## ÉLARGISSEMENT DES ZONES 30 KM/H POUR APAISER LA VITESSE

La vitesse des voitures, camions et autres véhicules et engins est régulièrement identifiée comme un problème pour de nombreux habitants. C'est une réelle difficulté, à Riec-sur-Bélon comme ailleurs, malheureusement. L'équipe municipale multiplie les réponses, en cherchant à s'adapter à chaque contexte.

De nombreux aménagements ont d'ores et déjà été réalisés (ralentisseurs, chicanes, écluses...) et des radars de vitesse à visée pédagogique sont également utilisés à différents endroits. Plusieurs secteurs du bourg et du quartier de Coat-Pin / Lanmeur sont également limités à 30km/h mais sans que ces secteurs aient fait l'objet d'une réflexion d'ensemble.

Aussi, les élus de la commission municipale « aménagement » ont défini deux zones plus larges et plus cohérentes où la vitesse sera désormais limitée à 30 km/h. Ces 2 secteurs regroupent les écoles et les services publics, ainsi que la plupart des commerces et équipements. Ils sont désormais signalés par des panneaux dédiés début et fin de « zone 30 », ainsi qu'un marquage routier « zone 30 » en peinture. En complément, le principe de « priorité à droite » est quasi généralisé, avec des panneaux et des marquages au sol (panneau triangulaire avec une croix). Tous les usagers sont donc invités à respecter cette nouvelle signalisation dès à présent.

Ce nouveau dispositif sera si nécessaire ajusté à moyen terme, au fur et à mesure de la réalisation des réaménagements routiers qui sont prévus dans plusieurs rues. En effet, une étude préliminaire a été réalisée ces derniers mois pour les rues François Cadoret, Mélanie Rouat, neuve, des gentilshommes, de la gare et du Bélon. D'ici la fin de l'année, après concertation, le Conseil municipal arbitrera la programmation de l'ensemble de ces travaux pour les années futures. La mise en place d'une « zone 30 » élargie et plus cohérente permet de contribuer à ce plan de circulation global où chaque mode de déplacement trouve sa place : à pied, à vélo, en voiture, en camion, en tracteur...



## 8ÈME ÉDITION DES ESTIVALES

La 8<sup>ème</sup> édition des Estivales a réuni cette saison plus de 500 personnes à La Numéro 3. Sous la houlette de l'association Salmidanach, et grâce au soutien de la municipalité, le festival a offert un voyage musical allant de Chopin à West Side Story, en passant par des créations plus confidentielles.

Les instruments : piano, guitare, marimba, et autre clarinette, ont touché aussi bien les habitués que les nouveaux venus, riegois ou simples visiteurs. Les musiciens expriment un vrai plaisir à jouer pour un public chaleureux et enthousiaste. Un esprit convivial pour un événement qui continue de grandir.



# AGENDA

## SEPTEMBRE

**8 septembre, 8h00 - 11h00**

Départ du rallye 2 CV, place Loudoux Lorient 2CV

**14 septembre 15h30**

Concours culinaire de l'association des commerçants et artisans riécois La Numéro 3 et son jardin

**15 septembre - 14h30**

Spectacle : le bal des pompiers de Laurent Savard  
La Numéro 3  
Association Zoé Ti Moon

**22 au 29 septembre**

Exposition sur l'histoire de l'école de voile  
Salon de La Numéro 3

## OCTOBRE

**Du 30 septembre au 5 octobre**

Semaine bleue

**5 octobre 10H00**

Accueil des nouveaux arrivants  
La Numéro 3

**12 et 13 octobre**

Concert de pianos  
association Salmidanach

## MEM

**Du 4 septembre au 26 octobre**

**Exposition «Littoral» Liz Hascoët,**  
L'exposition «Littoral» propose un ensemble d'œuvres s'inspirant de la zone de contact entre la terre et la mer. Présentation de dessin à l'encre de divers formats; gravures et œuvres sur textile. Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque

**Samedi 28 septembre, 14h**

**Atelier «Dessin brodé, une exploration par la ligne»**  
Cet atelier est un moment de partage, il n'y a pas



de pré-requis ! Nous allons ensemble dessiner un élément du littoral ( faune, flore, paysage...) et ensuite le traduire par le fil.

N'hésitez pas à vous inscrire et venir explorer cette technique en famille, entre amis...Pour les enfants de moins de 7 ans, la présence des parents est conseillée.

Atelier animé par Liz Hascoët.  
Gratuit, sur inscription

**Samedi 28 septembre, 10h30**

**Bébé bouquine,**  
Entrée libre

**Samedi 5 octobre, 10h-12h et 14h-16h**

**Atelier «céramique»,**  
Présentation de l'art du tournage et des différentes étapes de travail au tour. Sessions individuelles de découverte du tournage sur grès (environ 10-15 minutes/personne) pour adultes et enfants (à partir de 6 ans)  
Gratuit, sur inscription

**Samedi 12 octobre, 10h-12h30**

**Troc' plantes d'automne,**  
Entrée libre

**De septembre à juin**

**Ateliers informatiques et multimédias,**  
De septembre à juin, la médiathèque propose gratuitement des ateliers informatiques et multimédias pour les abonnés au réseau des médiathèques Matilin.

Premiers clics, naviguer sur internet, fichiers & dossiers, gestion des photos, utilisation d'un smartphone...

Le vendredi matin de 9h à 12h30 ou le samedi après-midi de 14h à 15h.  
Gratuit, sur inscription



## ÉTAT CIVIL

### MESSAGE DE SYMPATHIE AUX FAMILLES DE

#### Juillet 2024

- > SELLIN Christiane épouse SCAVINNER
- > LE GOFF Georgette épouse GANDRILLE
- > LE GRAND Anne
- > CORNOU Louise épouse FURIC

#### Août 2024

- > LE GOANVIC Annie épouse NORVEZ
- > RIOUAT Frédéric

### NAISSANCES

#### Juin 2024

- > BUREL Noa

### MARIAGES

#### Juillet 2024

- > BEAUMONT Gaëtan et CADIOU Julie

#### Août 2024

- > HILGER Alexis et SIMONO Charlotte

### NUMÉROS UTILES

#### Urgences :

- Samu - 15
- Police secours - 17
- Pompiers - 18
- Allo enfance maltraitée - 119
- Secours aux sans abris - 115
- Violence conjugale - 3919
- Centre anti-poison - 02 99 59 22 22

#### Gendarmerie :

- Pont-Aven / tél. 02 98 06 07 28
- Moëlan/Mer / tél. 02 98 39 71 07

#### Centre hospitalier :

- tél. 02 98 96 60 00

MAIRIE DE  
RIEC-SUR-BÉLON

TI-KËR  
RIEG

4 rue François Cadoret  
29340 Riec-sur-Bélon

4 ru Frañsez Kadoret  
29340 Rieg

T : 02 98 06 91 04  
F : 02 98 06 50 40

Pzg. : 02 98 06 91 04  
Faks : 02 98 06 50 40

E : accueil@riecsurbelon.bzh  
RIECSURBELON.BZH

Postel : accueil@riecsurbelon.bzh